

Client demandeur N° : 38476

Vos ref :

Client payeur N° : 38476  
ASA DU CANAL DE CARPENTRAS  
84200 CARPENTRAS

ASA DU CANAL DE CARPENTRAS  
232 AVENUE FREDERIC MISTRAL  
84200 CARPENTRAS

Rapport d'essai n° 24-04445-002

N° de prélèvement 293929

Edité le 13/05/2024

### Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : - CANAL DE CARPENTRAS  
Lieu de prélèvement : CANAL DE CARPENTRAS  
Code point de prélèvement : CANAL DE PROVENCE\_CANAL DE CARPENTRAS  
Nom point prélèvement : CANAL DE PROVENCE\_CANAL DE CARPENTRAS  
Commune : PERNES LES FONTAINES  
Nature : Eau superficielle  
Coordonnées X / Y : 864083.69122011 / 6323585 Système de projection : RGF93 / Lambert 93

(1) Prélevé le 17/04/2024 13:09 par LACAND LISA (TERANA 26)

Reçu le 17/04/2024 16:30 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 24-04445 Echantillon n° 24-04445-002

Devis n° 2024040851 Sous-Devis n° 24040851-001

Commentaire : Présence de germes témoins de contamination fécale (E.coli et/ou entérocoques intestinaux).  
Le Carbone Organique Total a été analysé sur échantillon acidifié.

## Synthèse des résultats d'analyses

### Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 17/04/2024 16:54

Date d'analyse: COT/COD 30/04/2024

Date d'analyse: ICP\_AES 22/04/2024

Date d'analyse: ICP\_MS 22/04/2024

Date d'analyse: Mercure par fluorescence atomique 24/04/2024

Date de mise en analyse: Bacteriologie Eau 17/04/2024

Date de mise en analyse: Chimie Eau 18/04/2024

Date de mise en analyse: Chimie Effluents 18/04/2024

### Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

### Méthodes :

Signé électroniquement par Philippe REY, Adjoint au chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 3

Méthode	Description
CEA_M104	Méthode interne : dosage d'anions et de cations dissous par chromatographie ionique
CMM_M034	Méthode interne : Dosage par fluorescence atomique
FD T90-523-1	Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité de l'eau dans l'environnement - Prélèvement d'eau superficielle
IDX 33/03-10/13	Méthode colorimétrique Enterolert DW
ISO 9308-2	Dénombrement des Escherichia coli et des bactéries coliformes - Partie 2: Méthode du nombre le plus probable
NF EN ISO 10523	Détermination du pH par Potentiométrie
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)
NF EN 1484	Oxydation chimique et détection par Infra-Rouge
NF EN 25663	Dosage de l'Azote Kjeldahl - Méthode après minéralisation au sélénium
NF EN 872	Dosage des matières en suspension - Méthode par filtration sur filtre en fibres de verre (Filtre SODIPRO 1 µm)
NF ISO 15923-1	Détermination de paramètres sélectionnés par des systèmes d'analyse discrète - Partie 1 : Ammonium, nitrate, nitrite, chlorure, orthophosphate, sulfate et silicate par détection photométrique

Dossier n° 24-04445 Echantillon n° 24-04445-002

## Prélèvement

Code Sandre	Paramètre	Méthode	Technique	Résultat	Unité
S001	Prélèvement Eaux superficielles (*)	FD T90-523-1	FD T90-523-1 Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité de l'eau dans l'environnement - Prélèvement d'eau superficielle	Instantané	
1302	pH (Mesure sur site) (*)	NF EN ISO 10523	pH eaux douces et résiduaires	8.4	unité pH

## Microbiologies des eaux

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Limite de qualité (Ec)	Référence de qualité (Ec)
Coliformes Totaux (*)	ISO 9308-2	548	NPP/100mL		
Escherichia coli (*)	ISO 9308-2	387	NPP/100mL		
Enterocoques Intestinaux (Enterolert) (*)	IDX 33/03-10/13	186	NPP/100mL		

## Chimie des eaux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1335	Ammonium (*)	14798-03-9	NF ISO 15923-1	Spectrométrie	<0.05	mg(NH4)/L	0.05		
1339	Nitrites (*)	14797-65-0	NF ISO 15923-1	Spectrométrie	0.01	mg(NO2)/L	0.01		
1339	Nitrites (*)	14797-65-0	NF ISO 15923-1	Calcul	0.004	mg(N)/L	0.003		
1841	Carbone organique total (COT) (*)	/	NF EN 1484	Dosage du Carbone organique Total	0.91	mg(C)/L	0.1		
1374	Calcium (Ca) (*)	7440-70-2	CEA_M104	Chromatographie ionique	75	mg/L	1		
1372	Magnésium (Mg) (*)	7439-95-4	CEA_M104	Chromatographie ionique	12	mg/L	1		
1345	Dureté (*)		Calcul	Calcul	23.9	Degré français	0.1		
1340	Nitrates (*)	14797-55-8	CEA_M104	Chromatographie ionique	1.6	mg(NO3)/L	0.5		
1340	Nitrates (*)	14797-55-8	CEA_M104	Calcul	0.35	mg(N)/L	0.11		

## Chimie des effluents

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1305	Matières en Suspension (MES) (*)		NF EN 872	MES	150	mg/L	2		
1319	Azote Kjeldahl (*)	/	NF EN 25663	Azote kjeldahl après min.au sélénium eaux D et R	1.0	mg(N)/L	0.5		
1551	Azote global eaux	/	Calcul	Calcul	1.4	mg(N)/L	0.5		

## Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1369	Arsenic (As) (*)	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg/L	0.2		
1388	Cadmium (Cd) (*)	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2		
1387	Mercuré (Hg) (*)	7439-97-6	CMM_M034	Fluorescence Atomique Vapeurs Froides	<0.015	µg(Hg)/L	0.015		
1382	Plomb (Pb) (*)	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg/L	0.2		
1350	Phosphore (P) (*)	7723-14-0	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	0.015	mg(P)/L	0.01		
1350	Phosphore (P) (*)	7723-14-0	NF EN ISO 11885	Calcul	0.035	mg(P2O5)/L	0.023		

LQ : Limite de quantification / ND : Non déterminé / CMA : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / NQE : Norme de qualité environnementale / Ec : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (\*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (\*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

**Fin du rapport n° 24-04445-002**